

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1069  
5 juin 2007

FRANÇAIS

---

## COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE SOIXANTE-NEUVIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le mardi 5 juin 2007, à 10 h 5

Présidente: M<sup>me</sup> Elisabet BORSIIN BONNIER (Suède)

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1069<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'ai sur ma liste d'orateurs pour aujourd'hui un orateur, l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran, mais avant d'en venir à notre liste, j'aimerais, en ma qualité de Présidente, faire quelques observations sur la façon dont j'entends procéder cette semaine.

Vous vous en souvenez, jeudi dernier, lorsque j'ai pris la présidence, je me suis engagée à explorer toutes les possibilités susceptibles de nous permettre de trouver une issue à notre délicate situation, s'agissant de l'élaboration d'un programme de travail acceptable par toutes les délégations pour le restant de la session.

Il a été suggéré qu'un moyen d'aller de l'avant pourrait consister à élaborer une déclaration présidentielle en complément du L.1, dans laquelle les éclaircissements recherchés pourraient être apportés et les préoccupations soulagées. Qu'une telle approche puisse ou non ouvrir une voie dépend de la véritable nature de nos problèmes. S'il y a une réelle volonté de commencer un travail sérieux suivant les grandes lignes exposées dans le L.1, une déclaration présidentielle venant compléter et préciser ces grandes lignes pourrait être d'une grande utilité. Toutefois, si le cœur du problème réside dans la force des réticences politiques et militaires à s'engager dans un travail tel que proposé dans le L.1, aucune déclaration présidentielle, aussi habilement rédigée fût-elle, ne nous fera sortir de l'impasse. Pour ma part, je suis fermement convaincue que nous devons traiter la situation en toute bonne foi et qu'il serait judicieux d'entreprendre de réels efforts pour traiter les questions dont nous sommes saisis par le biais d'une déclaration présidentielle complémentaire.

C'est pourquoi j'ai l'intention de poursuivre les activités suivantes durant la semaine qui vient.

Cet après-midi, de 13 heures à 16 heures, je me tiendrai à la disposition des délégations dans le bureau de la présidence.

Demain mercredi, de 15 heures à 16 heures, je me tiendrai à nouveau à la disposition des délégations dans le bureau de la présidence.

Toujours mercredi, j'examinerai avec mes collègues du P-6 les possibles éléments d'une déclaration présidentielle complémentaire, et j'espère être en mesure, au plus tard jeudi matin, de rédiger un projet de déclaration.

Jeudi après-midi, à 16 heures, dans cette même Salle du Conseil, toutes les consultations sont invitées à participer à des consultations présidentielles ouvertes à tous. Je vous présenterai, à cette occasion, un projet de déclaration présidentielle complémentaire, et j'espère bien entendu recueillir vos premières réactions.

Vendredi, à 11 heures, en salle IX, alors que vous aurez disposé d'un peu de temps pour réfléchir au projet de déclaration présidentielle complémentaire, toutes les délégations seront invitées à poursuivre les consultations présidentielles ouvertes à tous.

(La Présidente)

Lundi matin, je prévois de tenir, comme à l'habitude, les réunions hebdomadaires avec le P-6, les coordonnateurs et les coordonnateurs des groupes régionaux.

Puis, mardi, lors de notre prochaine séance plénière, qui aura lieu à 10 heures, je soumettrai à la Conférence les résultats de nos travaux. Si ce processus s'avère fructueux, j'espère que les délégations seront également disposées à prendre la décision d'adopter un programme de travail pour les semaines restantes de la présente session.

Pour nous permettre de nous tenir plus aisément à notre calendrier, j'ai demandé que les présentes observations, ainsi que les noms, lieux et dates, soient distribuées à toutes les délégations.

Après ces mêmes remarques, je vais maintenant passer à notre liste d'orateurs, et avoir l'immense plaisir de donner la parole à Monsieur l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran.

M. MOAIYERI (République islamique d'Iran) (parle en anglais): Madame la Présidente, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je suis convaincu que, sous votre présidence éclairée et grâce à vos compétences diplomatiques, les travaux de la Conférence connaîtront un résultat heureux. Je remercie également les autres présidents de la Conférence pour leurs efforts et leur dévouement.

Me fondant sur les instructions reçues de ma capitale, je prends la parole afin de présenter la position de la République islamique d'Iran concernant le document CD/2007/L.1.

La République islamique d'Iran souhaite que la Conférence du désarmement sorte de l'impasse actuelle et commence un travail équilibré, en prenant en compte équitablement les priorités des États membres. À cette fin, il est particulièrement nécessaire d'adopter un programme de travail complet et équilibré, en application du Règlement intérieur de la Conférence.

Le document CD/2007/L.1 pose un certain nombre de problèmes à la fois de procédure et de fond. Ces préoccupations doivent être prises en compte par la Conférence dans le cadre d'un processus de négociation ouvert et transparent. À cet égard, nous apprécions les efforts que vous déployez pour tenir des consultations officielles ouvertes à tous. Nous comptons qu'elles soient consacrées au texte du L.1 afin d'en résoudre les problèmes. Les éléments de procédure, y compris le mécanisme permettant à la Conférence de mener à bien ses travaux, doivent être conformes à notre règlement intérieur.

Les quatre questions centrales déjà identifiées par la Conférence sont de même valeur et doivent être traitées sur un pied d'égalité. La République islamique d'Iran pense que le désarmement nucléaire et les garanties de sécurité négatives sont les deux questions qui doivent être négociées en priorité par la Conférence du désarmement. L'existence des arsenaux nucléaires des États concernés fait peser une menace grave sur l'existence de la planète tout entière. Étant donné l'environnement stratégique mondial, la nécessité pour la Conférence

(M. Moaiyeri, République islamique d'Iran)

du désarmement de s'atteler sérieusement au désarmement nucléaire devient de plus en plus pressante.

C'est pourquoi la République islamique d'Iran prie la Conférence du désarmement de créer des comités spéciaux chargés d'entamer des négociations sur un désarmement nucléaire et sur un instrument juridique universel, inconditionnel et juridiquement contraignant sur des garanties de sécurité aux États non dotés d'armes nucléaires.

La République islamique d'Iran souhaite que le FMCT soit un traité complet, non discriminatoire et internationalement et effectivement vérifiable, dont le champ d'application devra couvrir tous les stocks, passés et présents. Nous soulignons que le processus de négociation d'un possible FMCT devra entrer dans le cadre du mandat Shannon. Nous souhaitons que la proposition du P-6 englobe ces éléments.

Ma délégation est disposée à participer, en toute ouverture et transparence, aux négociations visant à améliorer le document CD/2007/L.1, dans le but d'élaborer un programme de travail équilibré pour la Conférence.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, ainsi que la République islamique d'Iran, des paroles aimables et encourageantes que vous avez adressées à la présidence.

Je n'ai plus d'orateur inscrit sur la liste d'aujourd'hui. À moins que quelqu'un d'autre demande la parole, je vais lever la séance. La prochaine séance plénière aura lieu le mardi 12 juin, à 10 heures, dans cette salle.

*La séance est levée à 10 h 20.*

-----